

FICHE D'INSCRIPTION 2025

À VERT LE PETIT (91)



18 MAI 2025

Au profit de France Sclérose en Plaques



COURSES A PIEDS :

9h00 : 5 km 9h15 : 10 km* 9h40 : 15 km*

ANIMATIONS ENFANTS :

11h40 : 1 km 11h50 : 2 km

MARCHE NORDIQUE :

9h45 : 12 km*

www.rondedesetangs.fr

Inscription en ligne sur le site :  Kliiigo
COURIR. PARTICIPER. !

*Epreuves comptants pour le challenge départemental «Running» et «Marche Nordique»





LE STADE VERTOIS ATHLÉTISME VOUS PRÉSENTE
SA 35^{ÈME} ÉDITION DE LA RONDE DES ÉTANGS
LE DIMANCHE 18 MAI 2025



AU PROGRAMME :

9H00 : **5 KM** NÉ EN 2011 ET AVANT
9H15 : **10 KM** NÉ EN 2009 ET AVANT
9H40 : **15 KM** NÉ EN 2007 ET AVANT
9H45 : **12 KM MARCHÉ NORDIQUE** NÉ EN 2009 ET AVANT
11H40 : **1 KM** À PARTIR DE 2016
11H50 : **2 KM** ENTRE 2014 ET 2015

À VOTRE DISPOSITION : VESTIAIRES, DOUCHES, CONSIGNES, BUVETTE ...

INSCRIPTIONS À L'AVANCE JUSQU'AU 17/05/2025.

RETRAIT DES DOSSARDS POSSIBLE LE SAMEDI 18 MAI DE 14 H À 18 H AU MAGASIN DECATHLON DE BRÉTIGNY SUR ORGE.

INSCRIPTIONS SUR PLACE GYMNASSE ROGER BAMBUCK - RUE MARCEL CHARON LE SAMEDI 18 MAI DE 14 H À 18 H.



DEPUIS 2024, L'ATTESTATION DE PPS (PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ) EST ACCEPTÉE À LA PLACE DU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES ATHLÈTES MAJEURS NON-LICENCIÉS. RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME WWW.PPS.ATHLE.FR POUR RÉALISER CE PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ ET ÉDITER LEUR ATTESTATION.

POUR LES ATHLÈTES MINEURS, IL SERA POSSIBLE DE PRÉSENTER LE QUESTIONNAIRE SANTÉ DU MINISTÈRE DES SPORTS.
(CERFA 15699*01)

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES :



RÈGLEMENT

La 35^{ème} Ronde des Etangs aura lieu le dimanche 18 mai 2025

Epreuves ouvertes aux licenciés FFA et non licenciés munis d'une attestation « PPS » en cours de validité. (voir détail rubrique Inscriptions).

Les courses sont conformes à la réglementation nationale des courses hors-stade FFA.

La participation aux courses implique l'acceptation du règlement par chaque concurrent.

CERTIFICAT MEDICAL

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur : - d'une licence FFA (saison 2024/2025) Athlétisme, Athlétisme Entraînement, Athlétisme Running, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),

- **OU** d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPIT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).

- **OU** d'une attestation de PPS (Parcours Prévention Santé) en cours de validité. (Les attestations PPS sont valables 3 mois). Pour les athlètes mineurs, il sera possible de présenter le questionnaire santé du Ministère des Sports. (CERFA 15699*01)

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucun dossier ne pourra être remis si l'inscription est incomplète en ce qui concerne le justificatif médical ou la licence qui doit être conforme au règlement FFA selon la liste indiquée ci-dessus.

INSCRIPTIONS

Inscriptions à l'avance prises jusqu'au 16/05/2025. Inscriptions en ligne (recommandées) avec notre partenaire klikego.com

Tarifs : 5 km - 8 € / 10 km, 15 km et 12 km marche nordique - 12 € (15 € après le 16/05/2025)

Par courrier : Bulletin d'inscription à télécharger sur le site www.rondedesetangs.fr et renvoyer accompagné du règlement par chèque à l'ordre du SVA et de la copie de licence ou attestation PPS.

Inscriptions sur place possible pour chaque course uniquement le samedi après-midi. Attention pour le 10 et 15 km le nombre de dossards délivrés est limité à 700 dossards. Si ce quota était atteint avant le samedi 17 mai, il n'y aura pas d'inscriptions sur place.

Inscriptions Club ou Entreprises : contacter l'organisation. Un fichier Excel sera envoyé pour grouper les inscriptions.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste et aucune inscription ne sera enregistrée en cas de dossier incomplet.

PROGRAMME

Samedi 17 mai 2025 – Retrait des dossards de 14 h à 18 h, magasin DECATHLON Brétigny sur Orge. Inscriptions sur place possible de 14 h à 18 h - Gymnase Roger Bambuck - Rue Marcel Charon

Dimanche 18 mai 2025 (à partir de 8h) : Retrait des dossards - Gymnase Roger Bambuck

5 km - Départ à 9 h 00. Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 14 ans (nés en 2011 et avant). Les marcheurs sont acceptés (mais sans classement à l'arrivée).

10 km - Départ à 9 h 15. Course comptant pour le Challenge départemental Running (B). Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 16 ans (nés en 2009 et avant). Les marcheurs sont acceptés (mais sans classement à l'arrivée).

15 km - Départ à 9 h 40. Course réservée aux adultes et jeunes à partir de 18 ans (nés en 2007 et avant). Course du 15 km comptant pour le Challenge départemental Running (C).

12 km nordique - Départ à 9 h 45. Epreuve comptant pour le challenge départemental « Marche Nordique ». Réservée aux adultes et jeunes à partir de 16 ans (nés en 2009 et avant).

1 km Enfants - Départ à 11 h 40. Course réservée aux enfants jusqu'à 9 ans (nés entre 2016 et après). Attention pas de classement sur cette course.

2 km Enfants - 11 h 50. Course réservée aux enfants entre 10 et 13 ans (nés de 2015 à 2012). Attention pas de classement sur cette course.

CLASSEMENT

10, 15 km et 12 km marche nordique : Un classement général individuel et par catégorie d'âge. Un classement par équipe de 3 coureurs H et F du même club par addition des places au classement général. Trophées de la CCVE remis à la 1^{ère} équipe.

5 km : Un classement général individuel.

1 et 2 km Enfants. Pas de chronométrage sur ces courses.

RECOMPENSES

Un cadeau souvenir pour chaque participant.

10 et 15 km : Coupes aux 5 premiers du classement scratch et aux premiers des catégories CA/JU/ES/SE/MO à M10. En cas de récompense au classement scratch, pas de récompense en catégorie. Coupes aux premiers Vertois M et F (Trophée André QUETIL).

5 km : Coupes aux 3 premiers du classement scratch et des catégories M1 puis coupes au 1^{er} des catégories CA et JU (M et F). En cas de récompense au classement scratch, pas de récompense en catégorie.

12 km marche nordique : Coupes aux 3 premiers du classement scratch (M et F) et aux premiers des catégories CA/JU/ES/SE/MO à M10.

1 et 2 km : Coupe ou médaille aux premiers enfants M et F de chaque année de naissance.

RAVITAILLEMENT

2 postes de ravitaillement au 5ème et 10ème km, 1 poste de ravitaillement à l'arrivée, 1 poste d'eau au 8ème et 13ème km.

SECURITE

Chaque carrefour sera surveillé par un commissaire et le service médical sera assuré par la FFSS 91 jusqu'à 12 h 30. Les organisateurs garantissent leur responsabilité civile par la police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; les non-licenciés sont couverts par leur assurance personnelle.

CONSIGNE/DOUCHE

Une consigne gratuite est organisée afin de garder les affaires des coureurs pendant la course. Des douches sont à disposition dans le gymnase.

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.

ANNULLATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le souci de participer activement à la préservation de l'environnement, chaque coureur s'engage à ne rien laisser ni jeter sur le parcours ainsi qu'aux abords de celui-ci.

BULLETIN D'INSCRIPTION



INSCRIPTION EN LIGNE SUR : WWW.RONDESEETANGS.FR

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL :

DATE DE NAISSANCE :/..../.....

SEXE : F H

N° DE LICENCE :

CLUB :

PARTIE RÉSERVÉE

N°:

JE M'INSCRIS POUR :

5KM 8€

10KM* 12€

12 KM MARCHÉ NORDIQUE* 12€

15KM* 12€

1KM ENFANTS 2€

2KM ENFANTS 2€

* 15€ SUR PLACE

*POUR LES LICENCIÉS FFA, JOINDRE UNE COPIE DE LA LICENCE DE LA SAISON EN COURS.
POUR LES LICENCES HORS FFA ET NON LICENCIÉS, IL EST OBLIGATOIRE DE JOINDRE UNE ATTESTATION «PPS»
(VOIR SI [HTTPS://PPS.ATHLE.FR](https://pps.athle.fr)).
L'ATTESTATION «PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ» PPS SE SUBSTITUE AU CERTIFICAT MÉDICAL.*

**EN L'ABSENCE DE PRÉSENTATION DE LICENCE FFA OU D'ATTESTATION «PPS»,
L'INSCRIPTION NE POURRA ÊTRE VALIDÉE.**

INSCRIPTION À RENVoyer AVANT LE 15/05/2025 :

RONDE DES ÉTANGS - CHEZ PIERRE MARQUES

5, RUE DE LA CHEMINÉE BLANCHE

91710 VERT LE PETIT

MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENTS:

CHÈQUE À L'ORDRE DU SVA.

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

(POUR LES MINEURS, SIGNATURES DES PARENTS)